



Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Somme

Commission Locale de l'Eau

SAGE de la Haute-Somme

Commission Thématique
Gestion et Protection des milieux naturels



Président : Monsieur Bernard DECROIX

Réunion du 4 novembre 2010 à Péronne



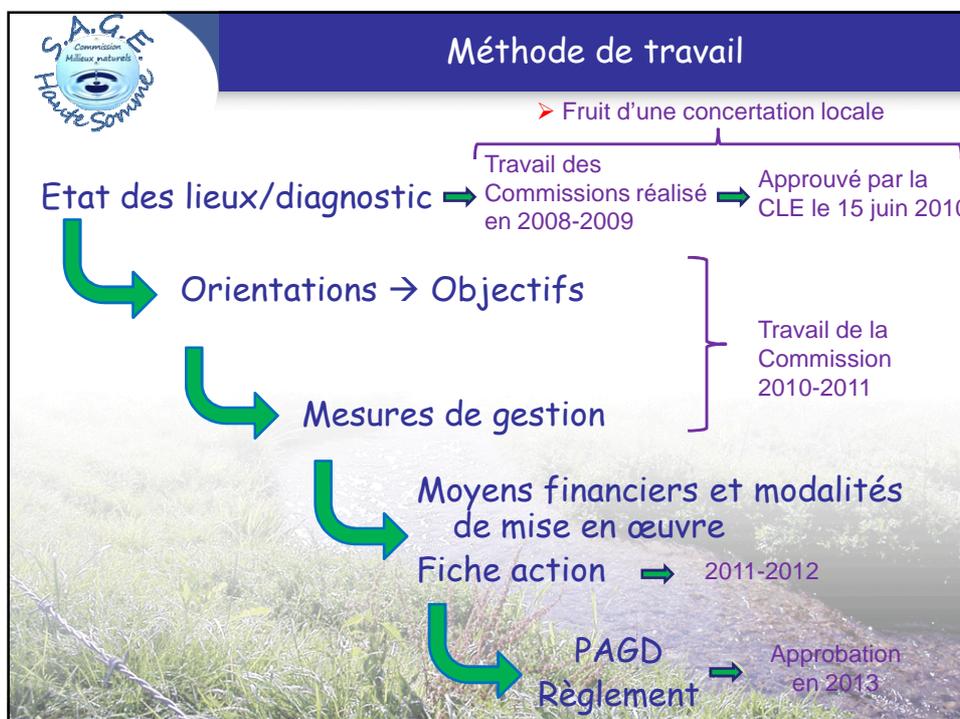
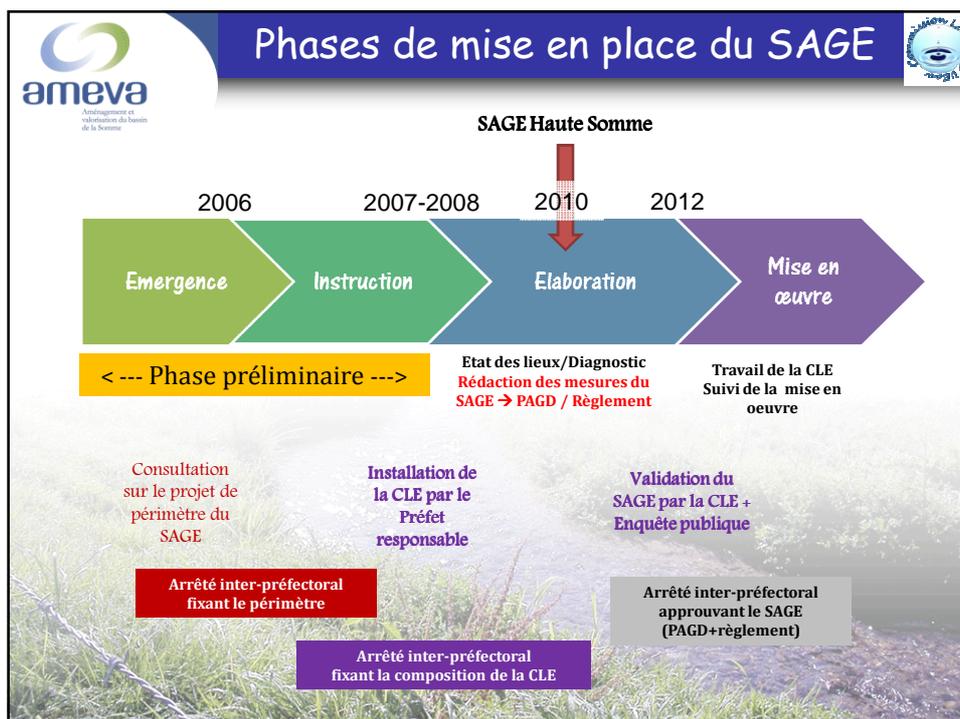
Ordre du jour






- ① Approbation du compte-rendu de la dernière réunion
- ② Méthodologie de travail
- ③ Définition des orientations du SAGE // diagnostic
- ④ Définition des mesures/dispositions pour chaque orientation
- ⑤ Hiérarchisation des mesures par orientation
- ⑥ Questions diverses/Perspectives





G.A.G.M.
Commission
Milieux naturels
Haute Somme

Gestion et protection des milieux naturels



③ Définition des orientations en fonction des résultats du diagnostic du territoire

G.A.G.M.
Commission
Milieux naturels
Haute Somme

Gestion et protection des milieux naturels

Rappel sur la notion de bon état

La notion de bon état eaux de surface

État écologique (biologie, physicochimie)		↓	État chimique (normes qualité environnementales)		Réseaux de mesures DCE
Très bon	→	😊 et 😊	←	Bon	
Bon	→	😊 et 😊	←	Bon	
Moyen	→	😞 et 😞	←	Médiocre	
Médiocre	→	😞 et 😞	←	Médiocre	
Mauvais	→	😞 et 😞	←	Médiocre	

Source : FNE

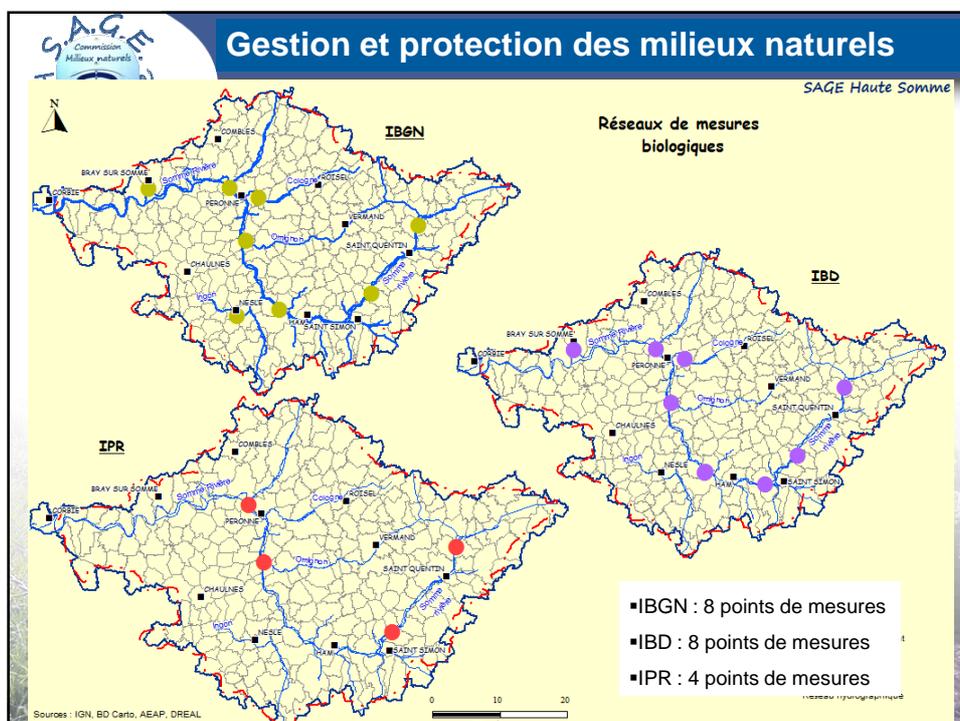
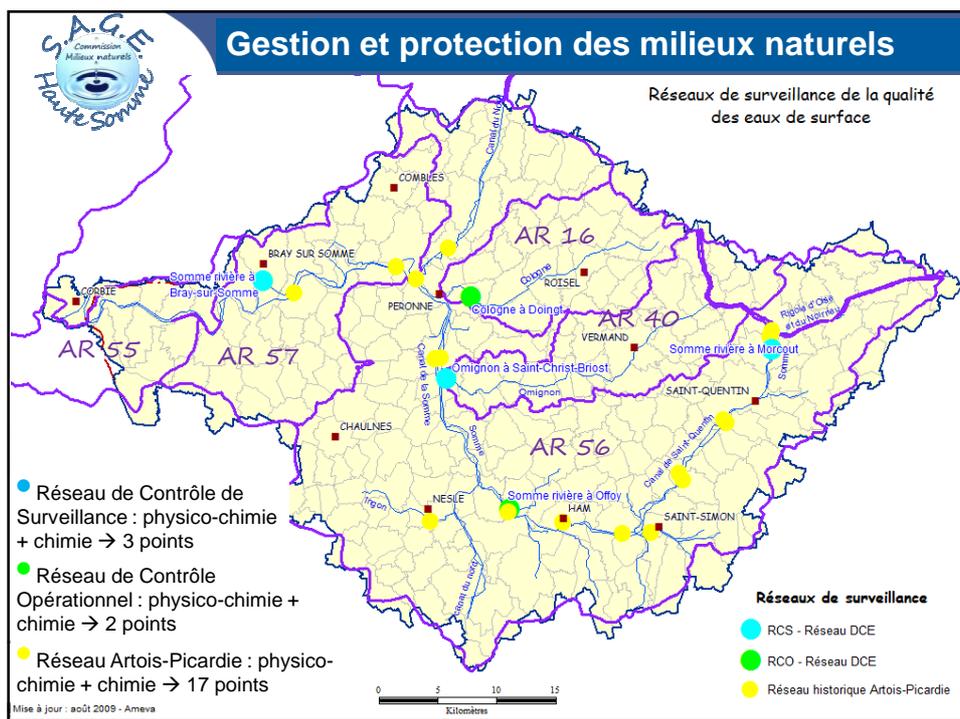
Bon état écologique = paramètres biologiques + paramètres physico-chimiques

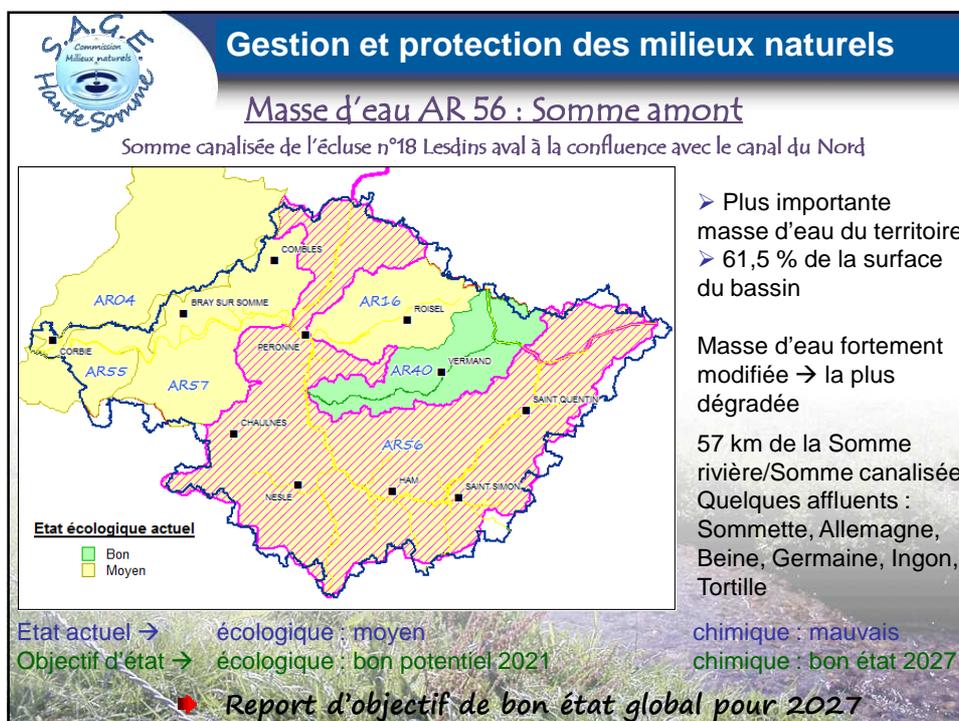
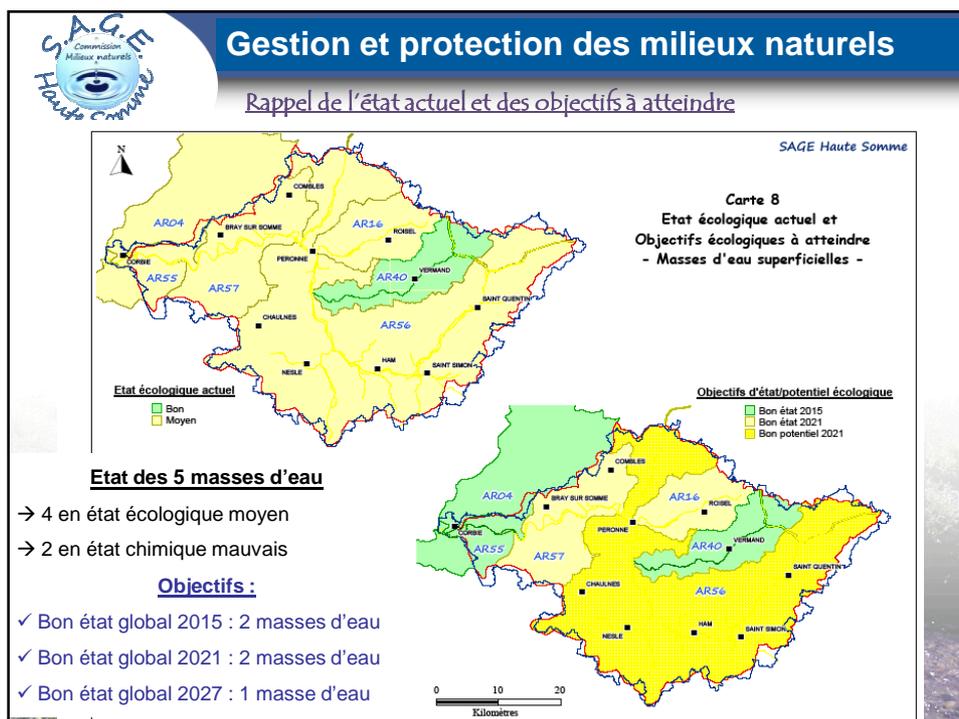
Bon état chimique → respect des seuils de concentration pour 41 substances visées par la DCE : métaux, pesticides, etc.

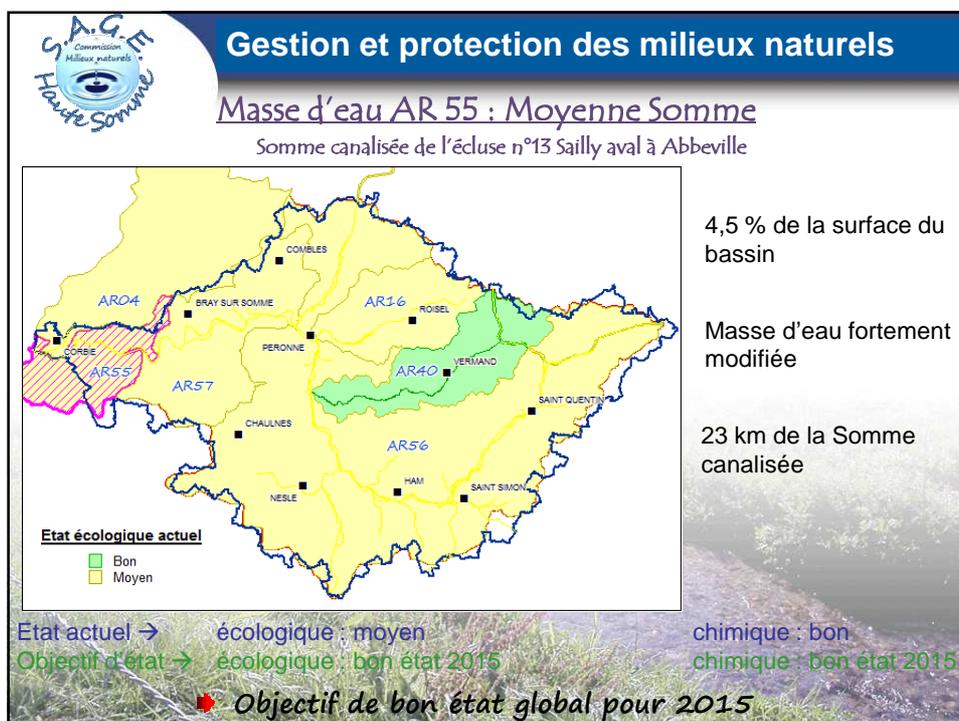
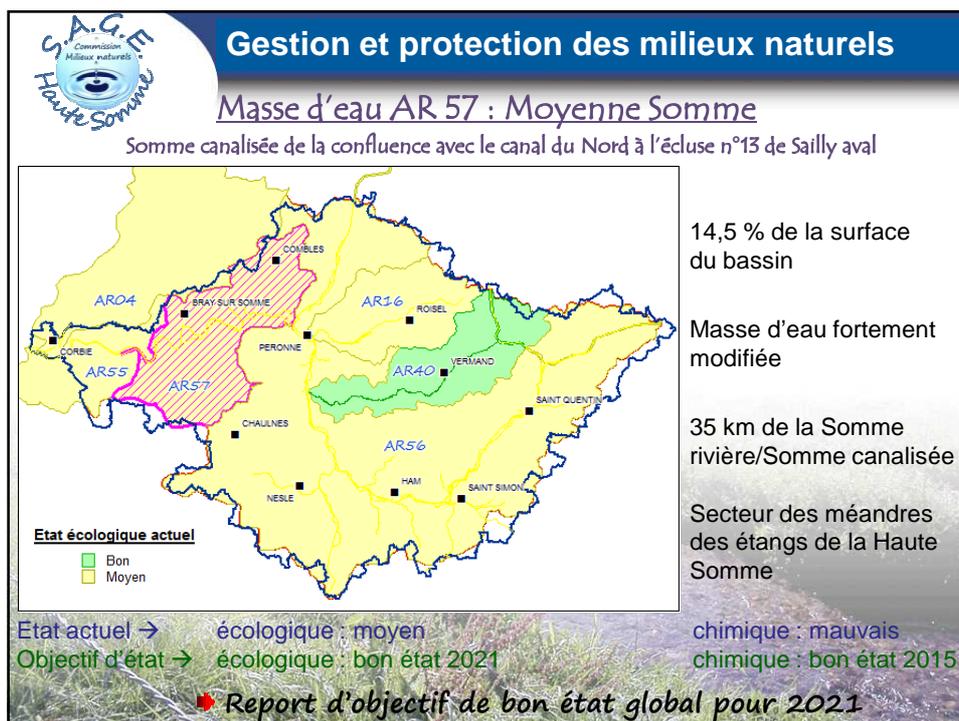
Biologie → état des organismes aquatiques présents : algues (IBD), invertébrés (IBGN), poissons (IPR)

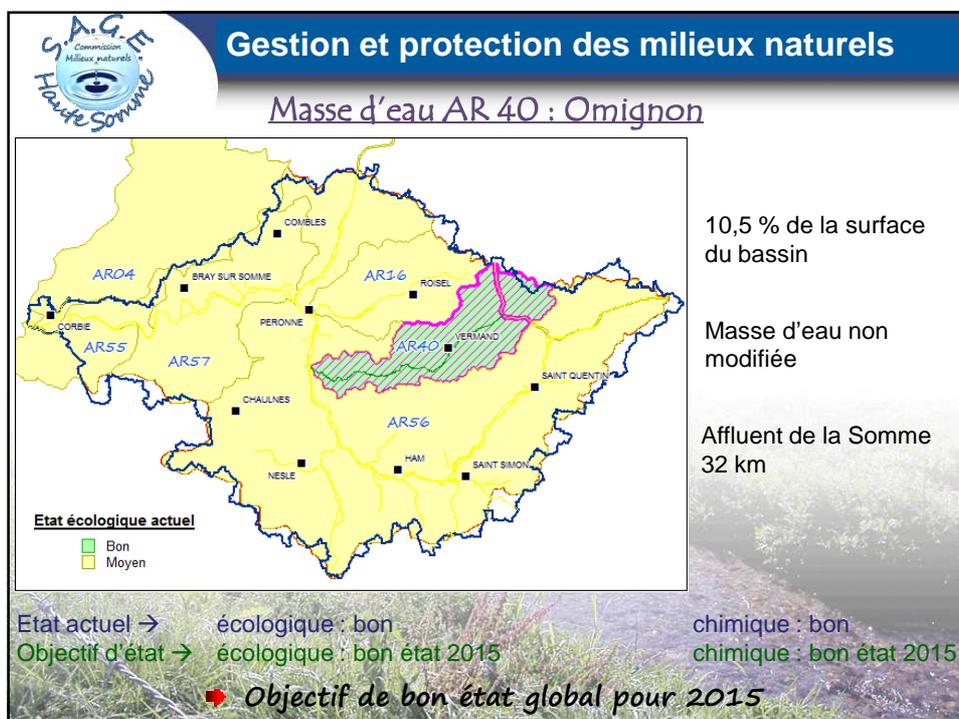
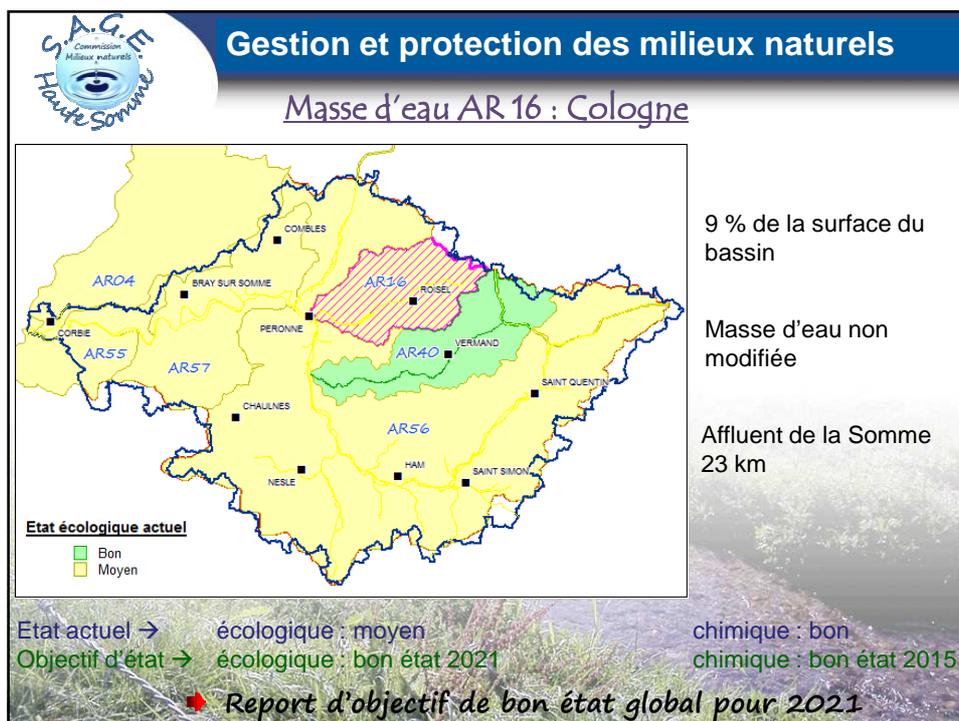
Physico-chimie → quantité d'oxygène dissous, concentration en nutriments (azote/phosphore)

➡ Pour les masses d'eau fortement modifiées → bon potentiel écologique









 **Gestion et protection des milieux naturels**

➤ Les grandes orientations → cohérentes avec le SDAGE
➤ Leur hiérarchisation

Diagnostic	Orientations	Priorité
Hydromorphologie moyenne, population piscicole en baisse	<u>Améliorer l'hydromorphologie des cours d'eau et restaurer la potentialité piscicole</u>	
Potentialité importante, certaines zones non gérées	<u>Préserver et reconquérir les zones humides</u>	
Présence de Métaux lourds, PCB	<u>Lutter contre la dégradation de la qualité des sédiments des cours d'eau</u>	
	<u>Sensibiliser la population à la protection des milieux naturels</u>	
Paramètres limitants : pesticides, MO, nitrates	<u>Atteindre une eau de bonne qualité pour l'ensemble des eaux de surface du territoire</u> <u>Atteindre les objectifs de la DCE pour chacune des masses d'eau superficielle</u>	

➤ Orientations supplémentaires ?
➤ Hiérarchisation différente ?

 **Gestion et protection des milieux naturels**



④/⑤ Définition et hiérarchisation des mesures par orientation en fonction des résultats du diagnostic du territoire

G.A.G.M.
Commission
Milieux naturels
Haute Somme

Gestion et protection des milieux naturels



Orientation 1

Améliorer l'hydromorphologie des cours d'eau et restaurer la potentialité piscicole



G.A.G.M.
Commission
Milieux naturels
Haute Somme

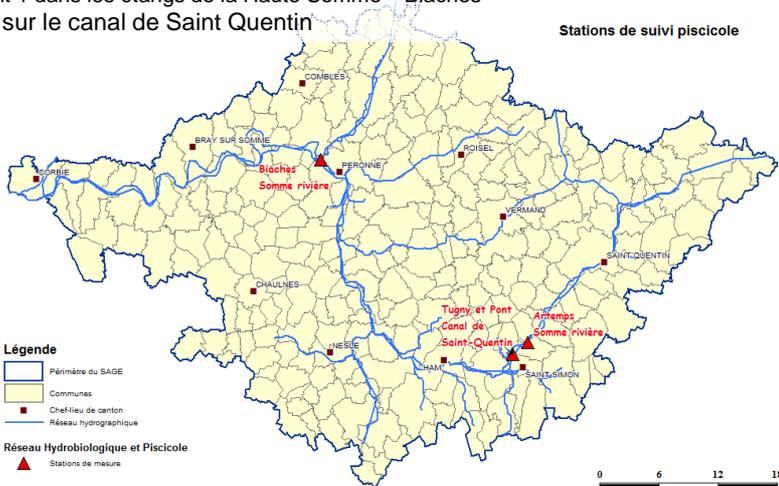
Gestion et protection des milieux naturels

➤ *L'état des lieux*

SAGE Haute Somme

- 2 points sur la Somme rivière
 - ✓ dont 1 dans les étangs de la Haute Somme – Biaches
- 1 point sur le canal de Saint Quentin

Stations de suivi piscicole



Légende

- Périmètre du SAGE
- Communes
- Chef-lieu de canton
- Réseau hydrographique

Réseau Hydrobiologique et Piscicole

- Stations de mesure

Sources : IGN, AEAP, Onema
Mise à jour : ANEVA, juin 2009

0 6 12 18
Kilomètres

S.A.G.M.
Commission
Milieux naturels
Haute Somme

Gestion et protection des milieux naturels

Orientation 1 : Améliorer l'hydromorphologie des cours d'eau et restaurer la potentialité piscicole

Diagnostic	Mesures
Peu de données sur les populations piscicoles 3 stations	Etoffer le suivi de la population piscicole sur la Somme et ses affluents, notamment ceux ayant fait l'objet d'un plan de gestion (Omignon, Cologne, Ingon, Sommette).

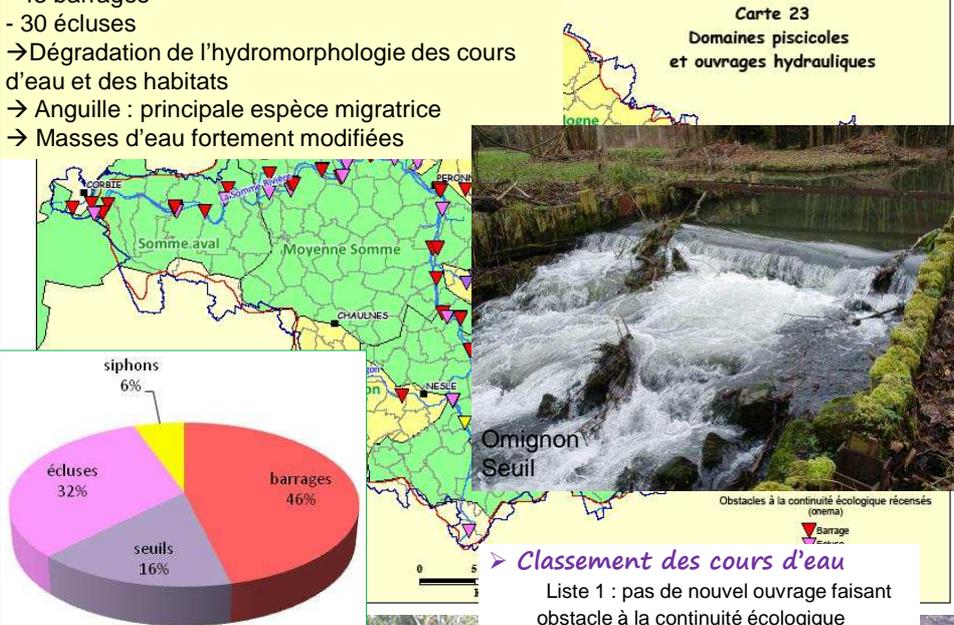


93 obstacles à la continuité piscicole et sédimentaires recensés

- 43 barrages
- 30 écluses
- Dégradation de l'hydromorphologie des cours d'eau et des habitats
- Anguille : principale espèce migratrice
- Masses d'eau fortement modifiées

➤ *L'état des lieux*

Carte 23
Domaines piscicoles et ouvrages hydrauliques




Obstacles à la continuité écologique recensés (en %)

Obstacle	Proportion
barrages	46%
écluses	32%
seuils	16%
siphons	6%

➤ *Classement des cours d'eau*

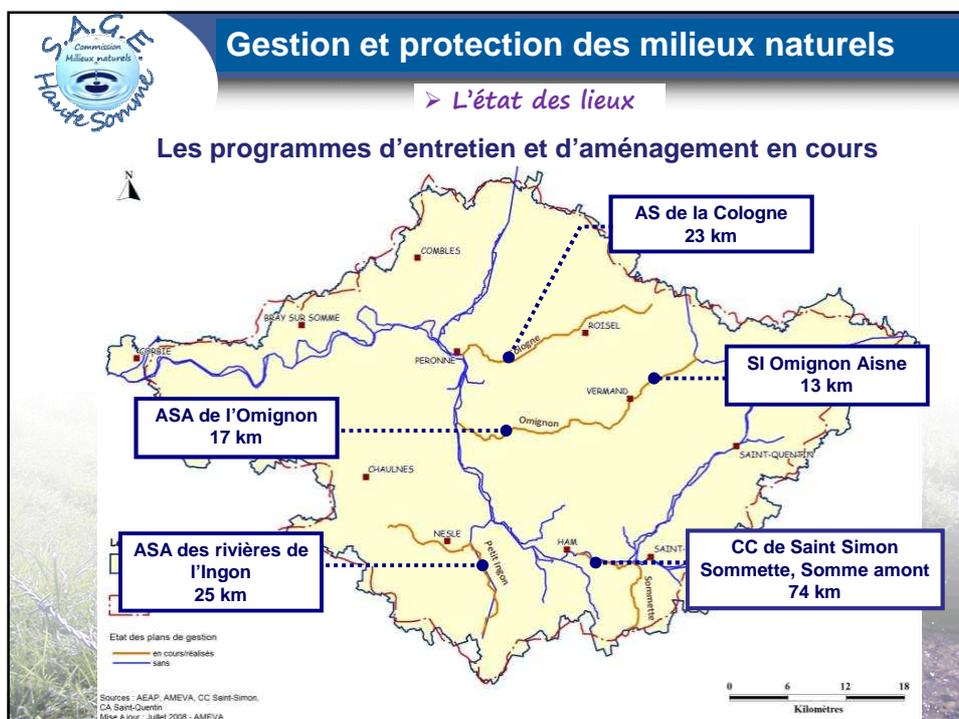
Liste 1 : pas de nouvel ouvrage faisant obstacle à la continuité écologique

S.A.G.M.
Commission
Milieux naturels
Haute Somme

Gestion et protection des milieux naturels

Orientation 1 : Améliorer l'hydromorphologie des cours d'eau et restaurer la potentialité piscicole

Diagnostic	Mesures
Peu de données sur les populations piscicoles 3 stations	Etoffer le suivi de la population piscicole sur la Somme et ses affluents, notamment ceux ayant fait l'objet d'un plan de gestion (Omignon, Cologne, Ingon, Sommette).
Pas d'inventaire exhaustif des obstacles à la continuité	Recenser l'ensemble des obstacles à la continuité piscicole afin de rétablir la libre circulation en définissant des priorités



Gestion et protection des milieux naturels

Exemple : LES TRAVAUX PRECONISES PAR LE PLAN DE GESTION de l'INGON

- Gérer les écoulements
- Restaurer les fonctionnalités biologiques des cours d'eau




GERER LES ECOULEMENTS

INGON

Reconnexion avec le lit majeur (550 m de rive)

→ **Objectifs**

- Augmentation des champs d'expansion de crue fonctionnels
- Retalutage des berges avant plantations



Arasement de merlon

Faucardage ciblé (1200 m²)

→ **Objectifs**

- Contrôle des niveaux d'eau en période estivale
- Favoriser l'autocurage
- Diversification des herbiers



Faucardage dans l'axe du chenal sur 1/3 de la section



S.A.G.M.
Commission
Milieux naturels
Haute Somme

Restaurer les fonctionnalités biologiques des cours d'eau

INGON

Restaurer les habitats piscicoles

Recharges des fonds et entretien de frayères

→ **Rappel des objectifs**

Restauration des habitats de reproduction des salmonidés (300 m²)

Limiter le colmatage des frayères potentielles (410 m²)



Recharge de lit en substrat graveleux

Diversification des habitats de pleine eau

(900 m prioritaires)

→ **Rappel des objectifs**

Augmenter les capacités d'accueil (caches, support de pontes, ...)

Diversifier les faciès et substrats de fond



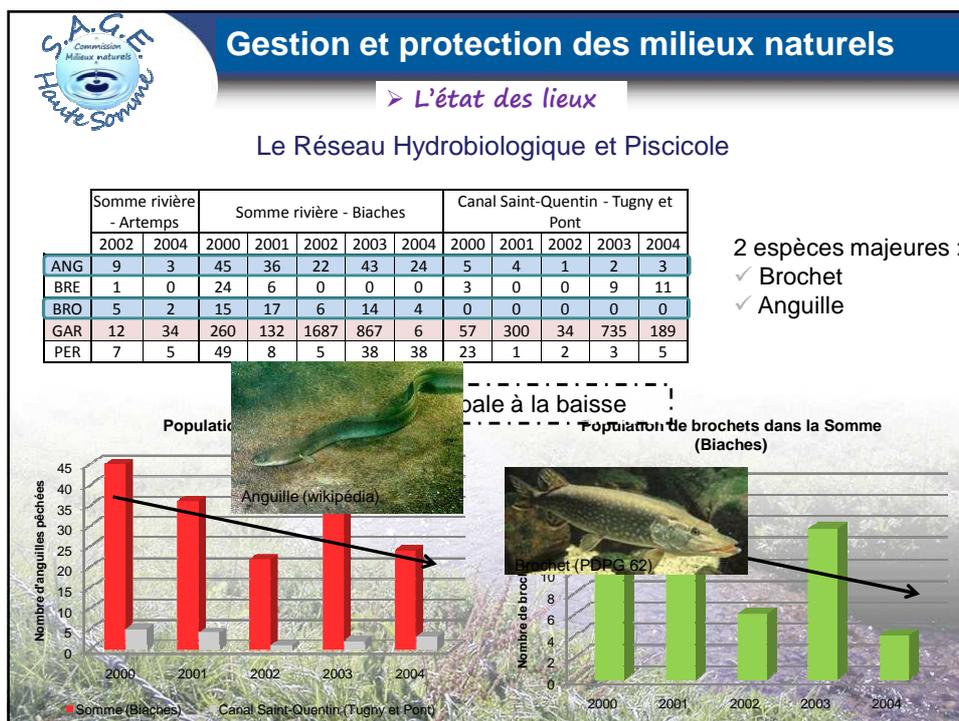

S.A.G.M.
Commission
Milieux naturels
Haute Somme

Gestion et protection des milieux naturels

Orientation 1 : Améliorer l'hydromorphologie des cours d'eau et restaurer la potentialité piscicole

Diagnostic	Mesures
Peu de données sur les populations piscicoles 3 stations	Etoffer le suivi de la population piscicole sur la Somme et ses affluents, notamment ceux ayant fait l'objet d'un plan de gestion (Omignon, Cologne, Ingon, Sommette).
Pas d'inventaire exhaustif des obstacles à la continuité	Recenser l'ensemble des obstacles à la continuité piscicole afin de rétablir la libre circulation en définissant des priorités (classement des cours d'eau)
Qualités physico-chimique et biologique moyennes	Réaliser un plan de gestion sur l'ensemble des affluents et sur le cours de la Somme rivière
Qualité hydromorphologique moyenne	Restaurer et entretenir les rivières afin d'améliorer la qualité des habitats et la morphologie du lit et des berges





S.A.G.M.
Commission
Milieux naturels
Haute Somme

Espèces invasives

Végétales → Jussie



Présence avérée sur 9 communes du SAGE
Cerisy, Brie/Mesnil-Bruntel, Cléry-sur-Somme,
Feuillères, Péronne, Doingt, Athies et Ham



Travaux de lutte et de sensibilisation
menés par le SVA et le Conservatoire
National Botanique de Bailleul

Mesnil-Bruntel

Principaux impacts
Perte de biodiversité floristique
Dégradation qualité de l'eau
Comblement des milieux
Obstacle à la circulation de l'eau
Gêne la pratique des activités de
loisirs liés à l'eau

S.A.G.M.
Commission
Milieux naturels
Haute Somme

Espèces invasives

Végétales → Renouée du Japon



Présence avérée sur les bordures de
l'Omignon, la Cologne et la Somme



Travaux de lutte sur les affluents prévus
par les plans de gestion (AMEVA)

Principaux impacts
Perte de biodiversité floristique
Erosion des berges
Freine la régénération naturelle
des boisements alluviaux
Gêne pour les usagers des
cours d'eau

S.A.G.M. Commission Milieux naturels Haute Somme

Gestion et protection des milieux naturels

Orientation 1 : Améliorer l'hydromorphologie des cours d'eau et restaurer la potentialité piscicole

Diagnostic	Mesures
Peu de données sur les populations piscicoles 3 stations	Etoffer le suivi de la population piscicole sur la Somme et ses affluents, notamment ceux ayant fait l'objet d'un plan de gestion (Omignon, Cologne, Ingon, Sommette).
Pas d'inventaire exhaustif des obstacles à la continuité	Recenser l'ensemble des obstacles à la continuité piscicole afin de rétablir la libre circulation en définissant des priorités (classement des cours d'eau)
Qualité physico-chimique et biologique moyenne	Réaliser un plan de gestion sur l'ensemble des affluents et sur le cours de la Somme rivière
Qualité hydromorphologique médiocre	Restaurer et entretenir les rivières afin d'améliorer la qualité des habitats et la morphologie du lit et des berges
Réduction de la population d'anguilles	Améliorer le potentiel migrateur du bassin notamment vis-à-vis de l'anguille
	Améliorer et accompagner les pratiques de gestion halieutique et piscicole (PDPG/PDLP)
9 sites contaminés par la Jussie – possibilité de propagation en aval (Jussie/Renouée)	Lutter contre les espèces invasives végétales et animales sur le cours de la Somme et ses affluents et sensibiliser la population



S.A.G.M. Commission Milieux naturels Haute Somme

Gestion et protection des milieux naturels

L'automatisation des vannages : ➤ L'état des lieux

un outil de gestion des niveaux d'eau

- 9 ouvrages concernés par les travaux
- Enjeu : Préservation des milieux
Fréquentes variations des niveaux d'eau

Exemple : Bray sur Somme : amplitude de 20 m³/s en moins de 3h

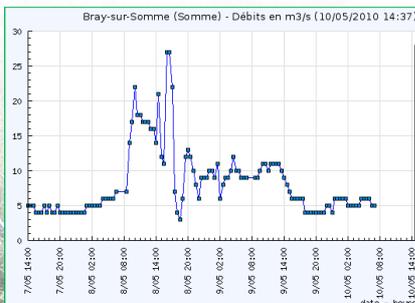
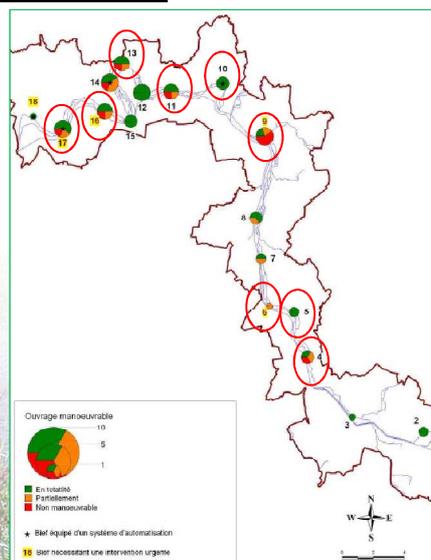


Figure : Variation du débit de la Somme - Bray-sur-Somme (7/05/2010)



Ouvrage manœuvrable
 10
 5
 1
 En courtil
 Partiellement
 Non manœuvrable
 * Bief équipé d'un système d'automatisation
 * Bief nécessitant une intervention urgente

 Gestion et protection des milieux naturels	
Orientation 1 : Améliorer l'hydromorphologie des cours d'eau et restaurer la potentialité piscicole	
Diagnostic	Mesures
Peu de données sur les populations piscicoles 3 stations	Etoffer le suivi de la population piscicole sur la Somme et ses affluents, notamment ceux ayant fait l'objet d'un plan de gestion (Omignon, Cologne, Ingon, Sommette).
Pas d'inventaire exhaustif des obstacles à la continuité	Recenser l'ensemble des obstacles à la continuité piscicole afin de rétablir la libre circulation en définissant des priorités (classement des cours d'eau)
Qualité physico-chimique et biologique moyenne	Réaliser un plan de gestion sur l'ensemble des affluents et sur le cours de la Somme rivière
Qualité hydromorphologique médiocre	Restaurer et entretenir les rivières afin d'améliorer la qualité des habitats et la morphologie du lit et des berges
Réduction de la population d'anguilles	Améliorer le potentiel migrateur du bassin notamment vis-à-vis de l'anguille
	Améliorer et accompagner les pratiques de gestion halieutique et piscicole (PDPG/PDLP)
9 sites contaminés par la Jussie	Lutter contre les espèces invasives végétales et animales sur le cours de la Somme et ses affluents et sensibiliser la population
Variation des niveaux d'eau importante → impact sur les milieux	Mettre en place une gestion adaptée des ouvrages hydrauliques (étude vannage SVA) afin de préserver les milieux

 Autres mesures / Proposition de hiérarchisation		
Orientation 1 : Améliorer l'hydromorphologie des cours d'eau et restaurer la potentialité piscicole		
Constat/Diagnostic	Dispositions/Mesures	Priorité
Peu de données sur les populations piscicoles 3 stations	Etoffer le suivi de la population piscicole sur la Somme et ses affluents, notamment ceux ayant fait l'objet d'un plan de gestion (Omignon, Cologne, Ingon, Sommette).	
Pas d'inventaire exhaustif des obstacles à la continuité	Recenser l'ensemble des obstacles à la continuité piscicole afin de rétablir la libre circulation en définissant des priorités (classement des cours d'eau)	
Qualité hydromorphologique médiocre	Restaurer et entretenir les rivières afin d'améliorer la qualité des habitats et la morphologie du lit et des berges	
Réduction de la population d'anguilles	Améliorer le potentiel migrateur du bassin notamment vis-à-vis de l'anguille	
	Améliorer et accompagner les pratiques de gestion halieutique et piscicole (PDPG/PDLP)	
Qualité physico-chimique et biologique moyenne	Réaliser un plan de gestion sur l'ensemble des affluents et sur le cours de la Somme rivière (érosion bovine, dégradation des berges, etc.)	
9 sites contaminés par la Jussie	Lutter contre les espèces invasives végétales et animales sur le cours de la Somme et ses affluents et sensibiliser la population	
Variation des niveaux d'eau importante → impact sur les milieux	Mettre en place une gestion adaptée des ouvrages hydrauliques (étude vannage SVA) afin de préserver les milieux	



Gestion et protection des milieux naturels



Orientation 2

Préserver et reconquérir les zones humides



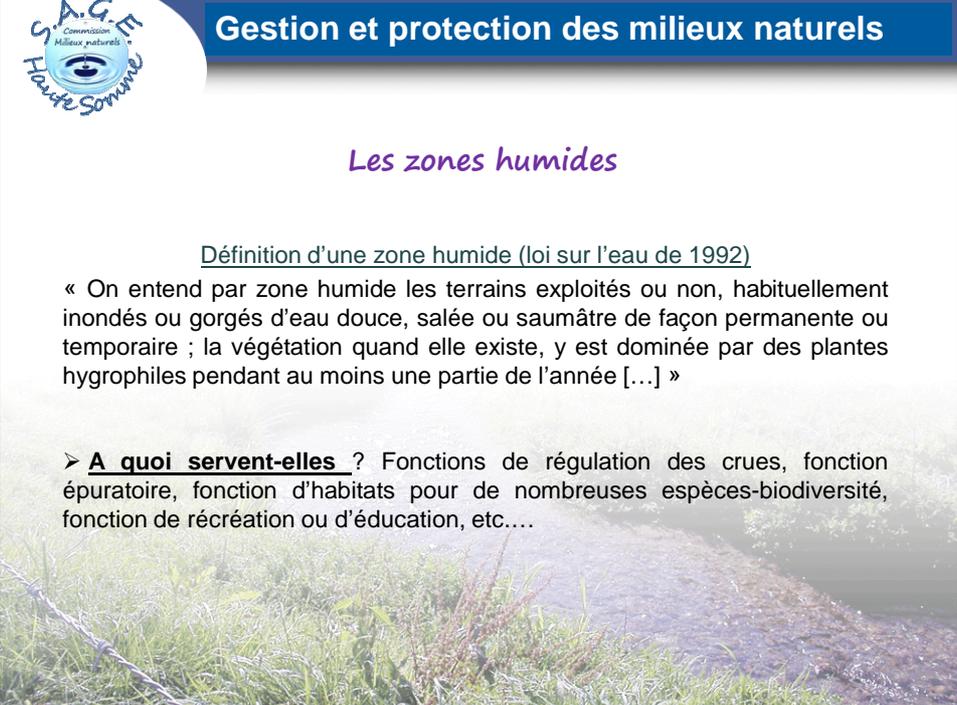

Gestion et protection des milieux naturels

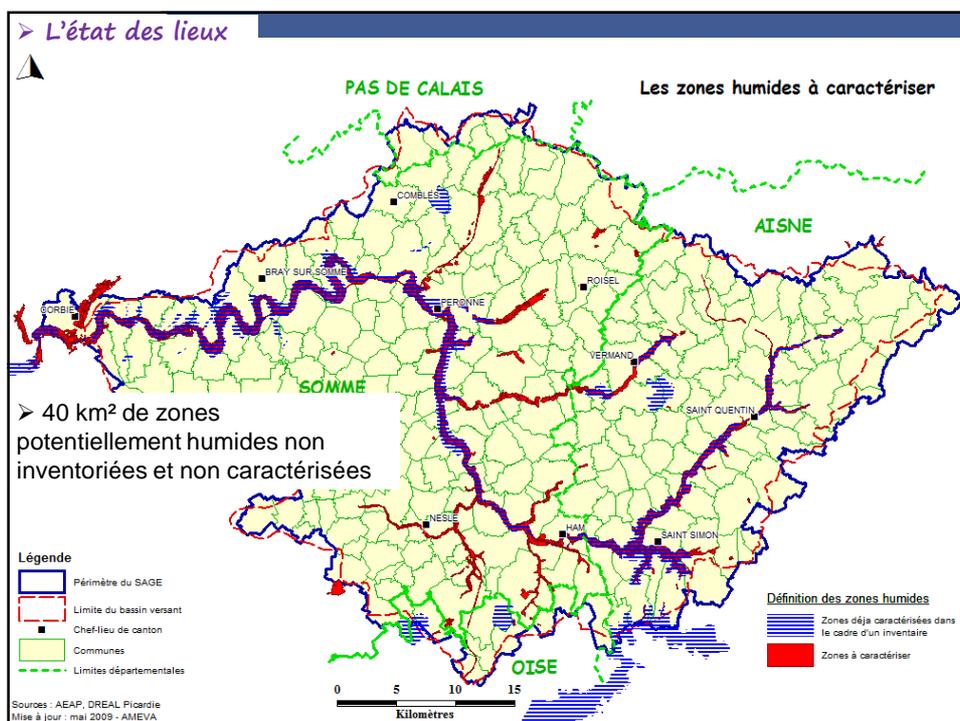
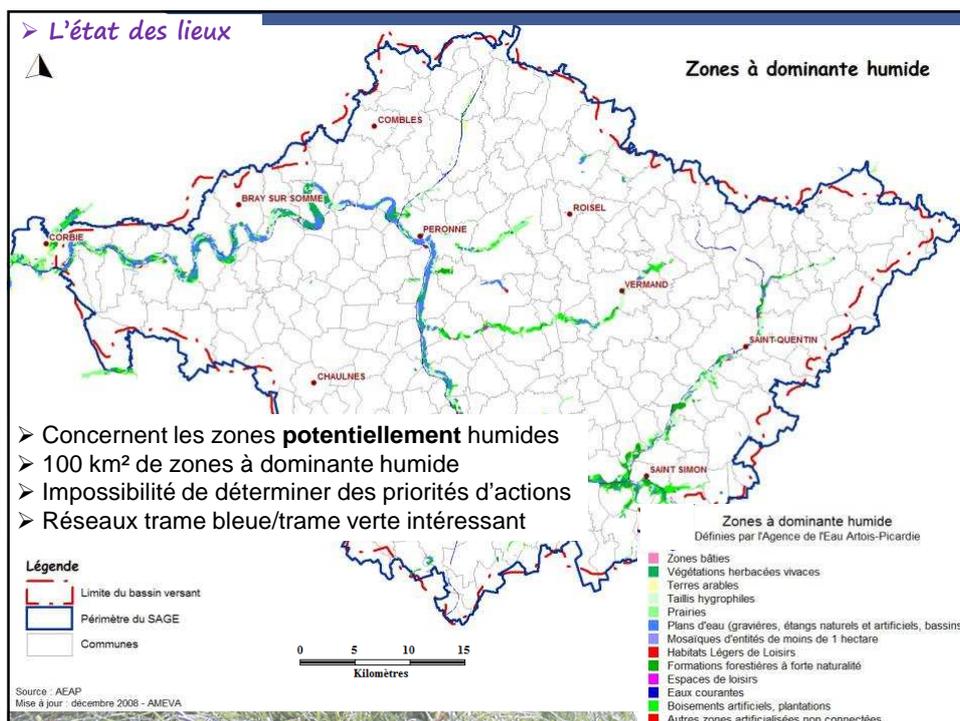
Les zones humides

Définition d'une zone humide (loi sur l'eau de 1992)

« On entend par zone humide les terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année [...] »

➤ **A quoi servent-elles** ? Fonctions de régulation des crues, fonction épuratoire, fonction d'habitats pour de nombreuses espèces-biodiversité, fonction de récréation ou d'éducation, etc....





S.A.G.M.
Commission
Milieux naturels
Haute Somme

Gestion et protection des milieux naturels

Menaces et atteintes des zones humides

- Remblaiement, endiguement, canalisation
- Abandon des activités traditionnelles et intensification
- Prolifération d'espèces invasives (40 % des communes selon questionnaire)
- Boisements
- Eutrophisation
- Urbanisation



Méricourt sur Somme - CSNP

Méricourt sur Somme - CSNP

Rôle du SAGE

Affiner l'inventaire des zones à dominante humide de l'AEAP pour définir des priorités d'action

Objectif : inverser la tendance actuelle de dégradation des zones humides

S.A.G.M.
Commission
Milieux naturels
Haute Somme

Gestion et protection des milieux naturels

SAGE Haute Somme

N

➤ Zones Natura 2000 – DOCOB

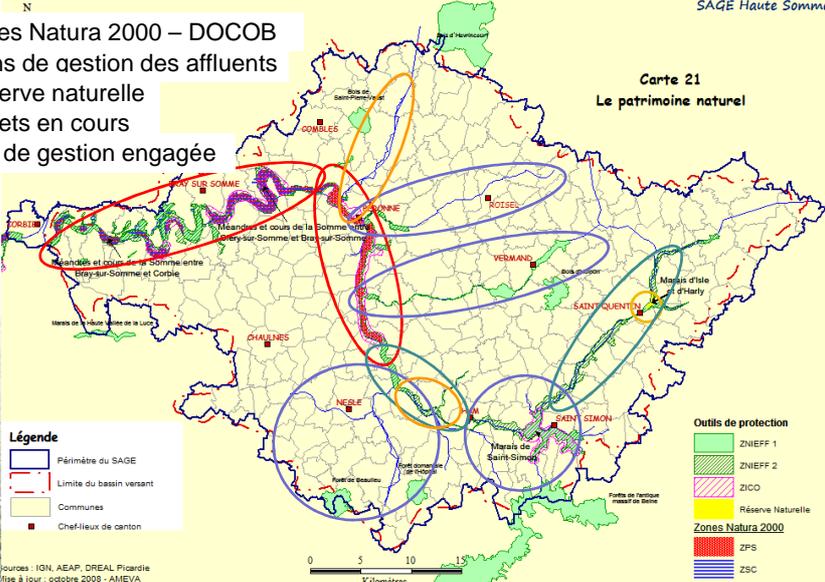
➤ Plans de gestion des affluents

➤ Réserve naturelle

➤ Projets en cours

➤ Pas de gestion engagée

Carte 21
Le patrimoine naturel



Légende

- Périètre du SAGE
- - - Limite du bassin versant
- Communes
- Chef-lieux de canton

Outils de protection

- ZNIEFF 1
- ZNIEFF 2
- ZICO
- Réserve Naturelle
- Zones Natura 2000
- ZPS
- ZSC

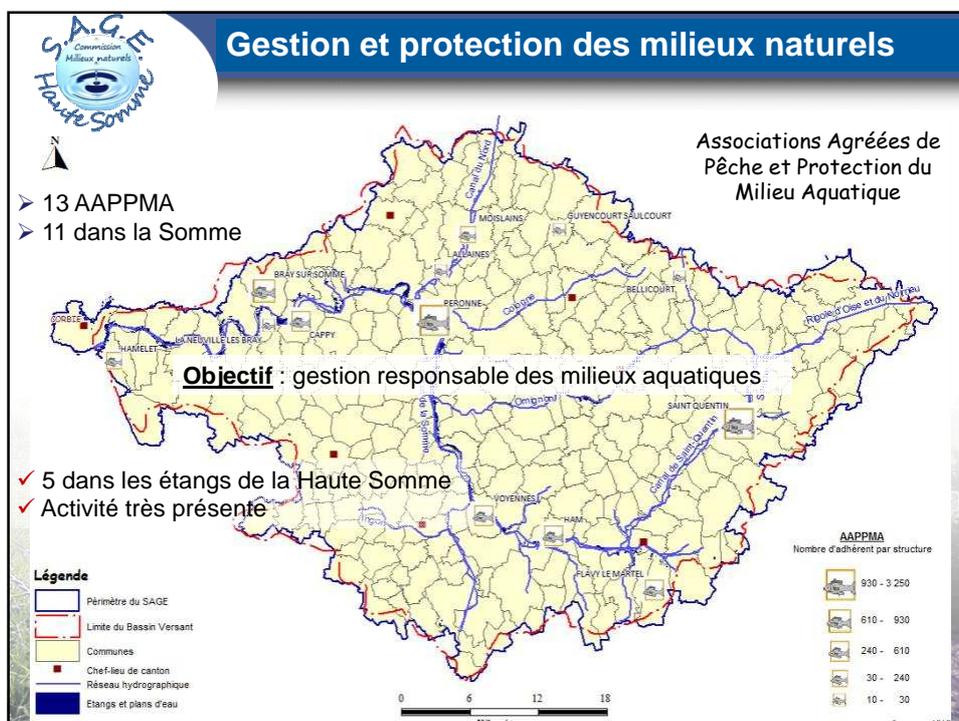
sources : ION, AEAP, DREAL Picardie
mise à jour : octobre 2009 - AMEVA

S.A.G.M.
Commission Milieux naturels
Haute Somme

Gestion et protection des milieux naturels

Orientation 2 : Préserver et reconquérir les zones humides

Diagnostic	Mesures
40 km ² de ZH jamais inventoriés	Cartographier et définir précisément les contours des zones humides dans le but de mieux les protéger et de définir un programme de restauration de ces milieux
Zones situés sur l'amont, hors zones Natura 2000, Réserve Naturelle	Accompagner les collectivités dans la restauration et les programmes d'aménagement des zones humides (exemple de Méricourt sur Somme, contrats Natura 2000, etc.)
	Définir quelles sont les zones humides qui doivent leur existence à la présence et à la gestion d'ouvrages hydrauliques et mettre en place des consignes de gestion différentes en fonction des hautes ou basses eaux dans un but de préservation
Manque de connaissance important de la population	Communiquer/sensibiliser les élus et le public du territoire sur l'intérêt des zones humides, leur fonction et leur aspect afin de les faire accepter et protéger
Foyer de Jussie en amont de Péronne	Lutter contre les espèces invasives végétales (Renouée du Japon sur l'Omignon, Jussie sur la Somme à l'amont de Péronne notamment) et animales (rat musqué essentiellement) - suivre leur évolution, éviter leur prolifération
	Prise en compte des Zones Humides dans la réalisation des documents d'urbanisme ou de leur révision afin d'assurer leur pérennité
	Développement des trames bleue et verte afin de créer des corridors et favoriser la biodiversité

 **Gestion et protection des milieux naturels**

La chasse

- ✓ Essentiellement chasse au gibier d'eau sur les étangs de la Haute Somme
- ✓ Plus de 200 huttes de chasse entre Corbie et Péronne

Canoë-kayak

- Aisne : Club de Saint Quentin Canoë Kayak (compétition, école, loisirs)
- Somme : Canoë Kayak club de Ham
- Somme : Développement Canoë-Kayak – Plan Départemental de Randonnée Nautique
 - ✓ Faire découvrir le canoë-kayak
 - ✓ Améliorer les conditions de pratique

→ Différents usages et usagers à coordonner

Tourisme fluvial

- ✓ CG 80 : compétence aménagement et exploitation du canal de la Somme
- ✓ Etude de valorisation touristique du canal de la Somme en cours avec la Véloroute Voie Verte
- ✓ Locaboat basé à **Cappy** - pénichettes sans permis
- ✓ Canal de la Somme, de St-Quentin et du Nord
- ✓ Ouvert à tout public



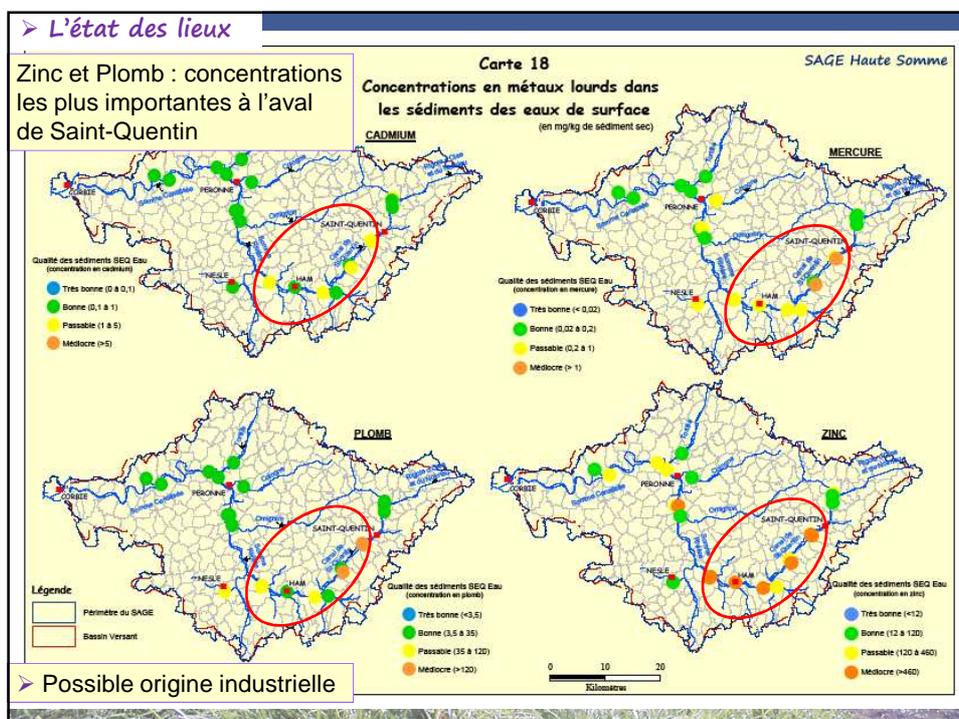
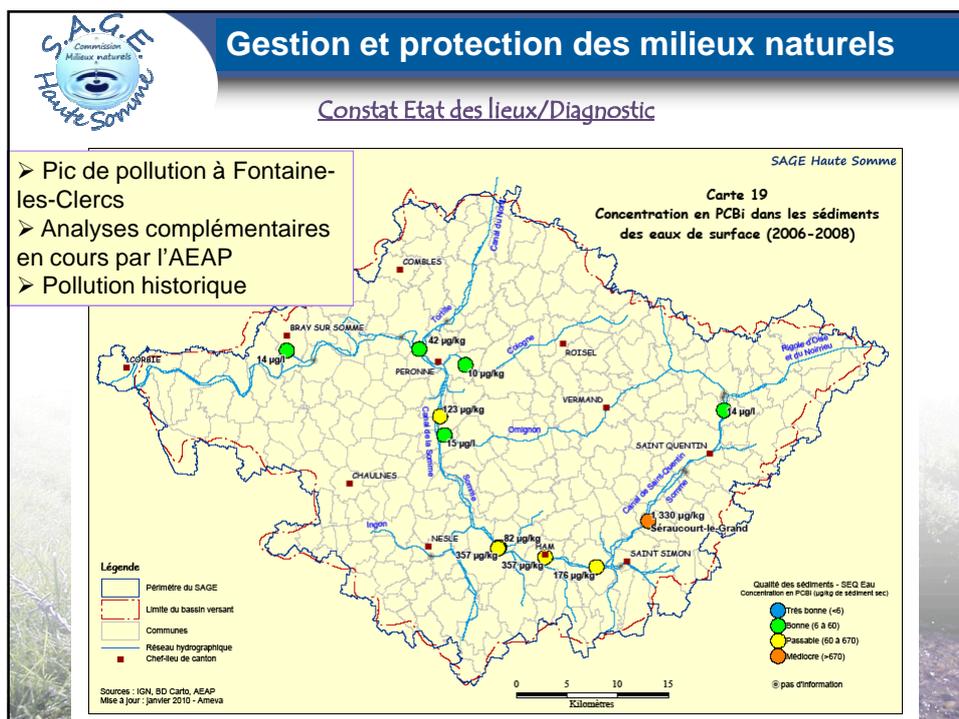
 **Gestion et protection des milieux naturels**

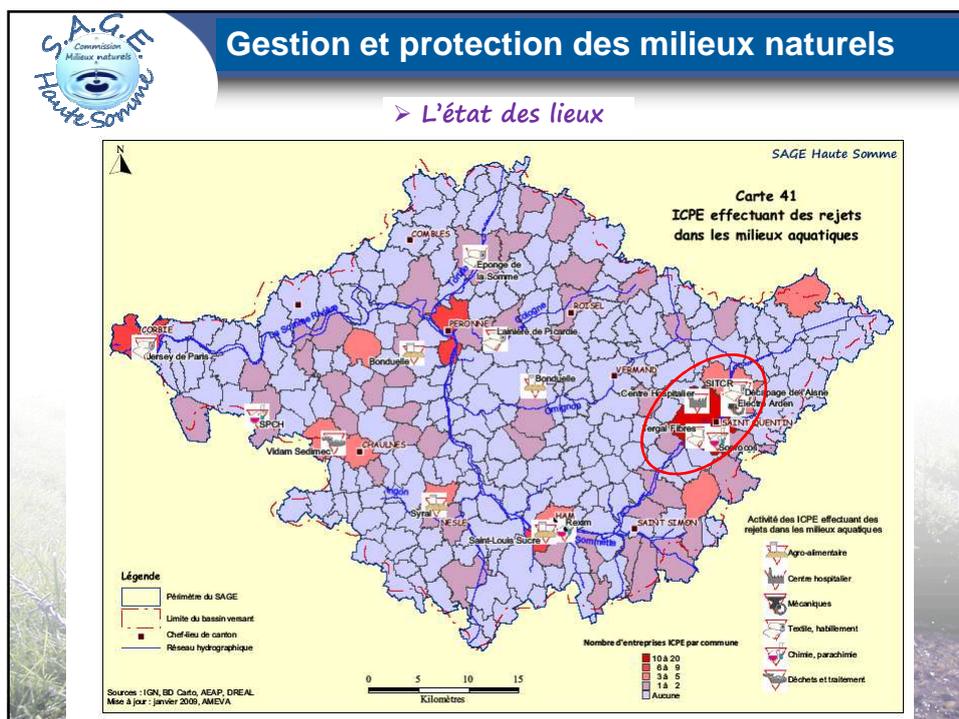
Orientation 2 : Préserver et reconquérir les zones humides

Diagnostic	Mesures
40 km ² de ZH jamais inventoriés	Cartographier et définir précisément les contours des zones humides dans le but de mieux les protéger et de définir un programme de restauration de ces milieux
Zones situées sur l'amont, hors zones Natura 2000, Réserve Naturelle	Accompagner les collectivités dans la restauration et les programmes d'aménagement des zones humides (exemple de Méricourt sur Somme, contrats Natura 2000, etc.)
	Définir quelles sont les zones humides qui doivent leur existence à la présence et à la gestion d'ouvrages hydrauliques et mettre en place des consignes de gestion différentes en fonction des hautes ou basses eaux dans un but de préservation
Manque de connaissance important de la population	Communiquer/sensibiliser les élus et le public du territoire sur l'intérêt des zones humides, leur fonction et leur aspect afin de les faire accepter et protéger
Foyer de Jussie en amont de Péronne	Lutter contre les espèces invasives végétales (Renouée du Japon sur l'Omignon, Jussie sur la Somme à l'amont de Péronne notamment) et animales (rat musqué essentiellement) - suivre leur évolution, éviter leur prolifération
	Prise en compte des Zones Humides dans la réalisation des documents d'urbanisme ou de leur révision afin d'assurer leur pérennité
	Développement des trames bleue et verte afin de créer des corridors et favoriser la biodiversité
Loisirs liés à l'eau variés	Concilier les différents usages dans les zones humides (pêche, chasse, canoë-kayak, etc.), limiter ceux qui risquent de leur porter atteinte (HLL) - charte

 Autres mesures / Proposition de hiérarchisation		
Orientation 2 : Préserver et reconquérir les zones humides		
Constats	Disposition/Mesures	Priorité
40 km ² de ZH jamais inventoriés	Cartographier et définir précisément les contours des zones humides dans le but de mieux les protéger et de définir un programme de restauration de ces milieux	
Zones situés sur l'amont, hors zone N2000, RN	Accompagner les collectivités dans la restauration et les programmes d'aménagement des zones humides (exemple de Méricourt sur Somme, contrats Natura 2000, MAE enjeu zones humides, etc.)	
	Définir quelles sont les zones humides qui doivent leur existence à la présence et à la gestion d'ouvrages hydrauliques et mettre en place des consignes de gestion différentes en fonction des hautes ou basses eaux dans un but de préservation	
Manque de connaissance de la population	Communiquer/sensibiliser auprès des élus et du public du territoire sur l'intérêt des zones humides, leur fonction et leur aspect afin de les faire accepter et protéger	
Foyer de jussie en amont de Péronne	Lutter contre les espèces invasives végétales (Renouée du Japon sur l'Omignon, Jussie sur la Somme à l'amont de Péronne notamment) et contre les espèces invasives animales (rat musqué essentiellement)- suivre leur évolution, éviter leur prolifération	
	Limiter les conséquences de la protection/restauration des zones humides sur les différents usages	
Loisirs liés à l'eau variés	Concilier les différents usages dans les zones humides (pêche, chasse, canoë-kayak, etc.), limiter ceux qui risquent de leur porter atteinte (HLL) - charte	
	Prise en compte des ZH dans la réalisation des documents d'urbanisme ou de leur révisions afin d'assurer leur pérennité	
Potentiel de réseaux importants	Développement des trames bleue et verte afin de créer des corridors et favoriser la biodiversité	

 Gestion et protection des milieux naturels	
	<h3>Orientation 3</h3> <h2>Lutter contre la dégradation de la qualité des sédiments des cours d'eau et plans d'eau</h2>





Commission Milieux naturels Haute Somme

Gestion et protection des milieux naturels

Orientation 3 : Lutter contre la dégradation de la qualité des sédiments des cours d'eau et plans d'eau

➤ Proposition de hiérarchisation

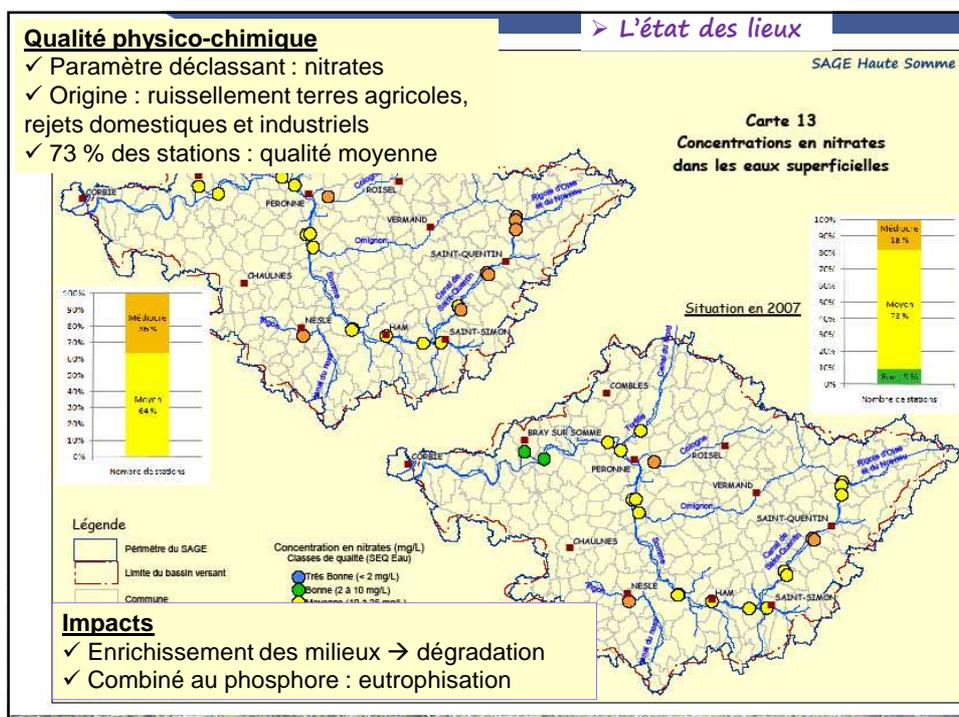
Constat	Mesures	Priorité
Concentration en PCB décroissante entre Saint-Quentin et Péronne. Plus forte concentration du bassin Artois-Picardie sur Fontaine les Clercs	Inventorier/diagnostiquer/cartographier les sites pollués afin de mettre en œuvre des programmes de dépollution et de réhabilitation (essentiellement entre Saint-Quentin et Artemps en ce qui concerne les PCB et métaux lourds)	
1 seule station pérenne pour les PCB	Compléter et pérenniser le dispositif de suivi sur les secteurs les plus touchés	

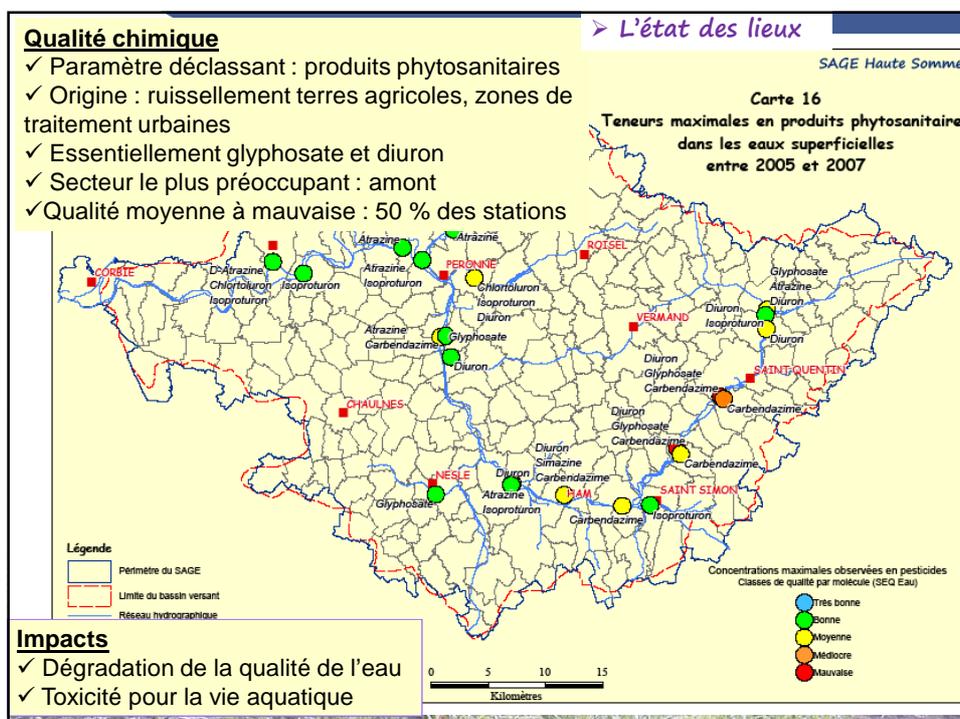
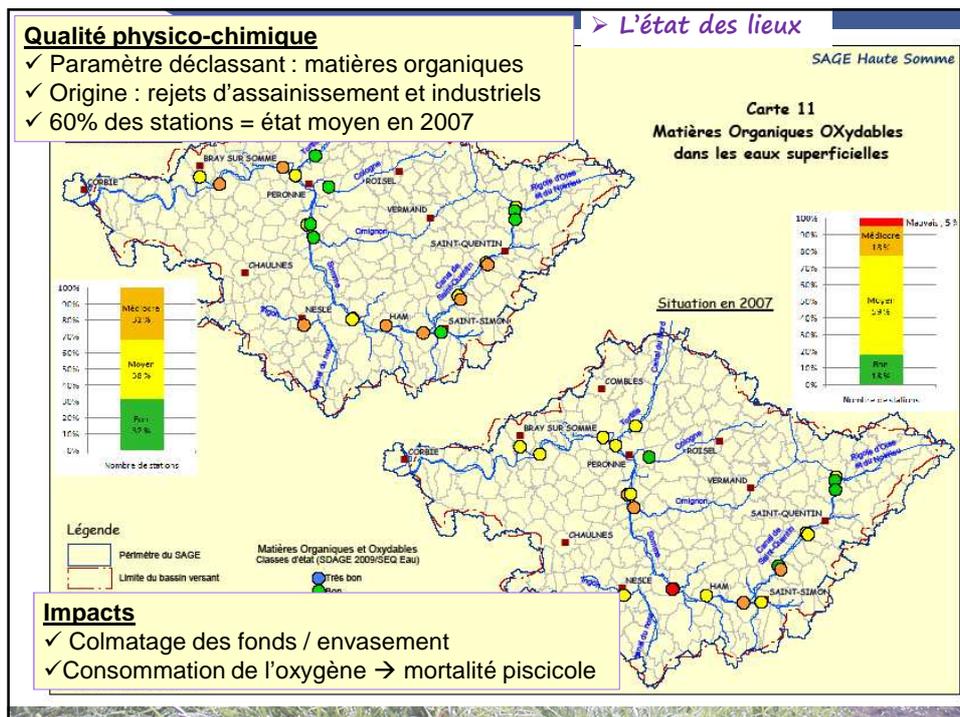
S.A.G.E.M.
Commission Milieux naturels
Haute Somme

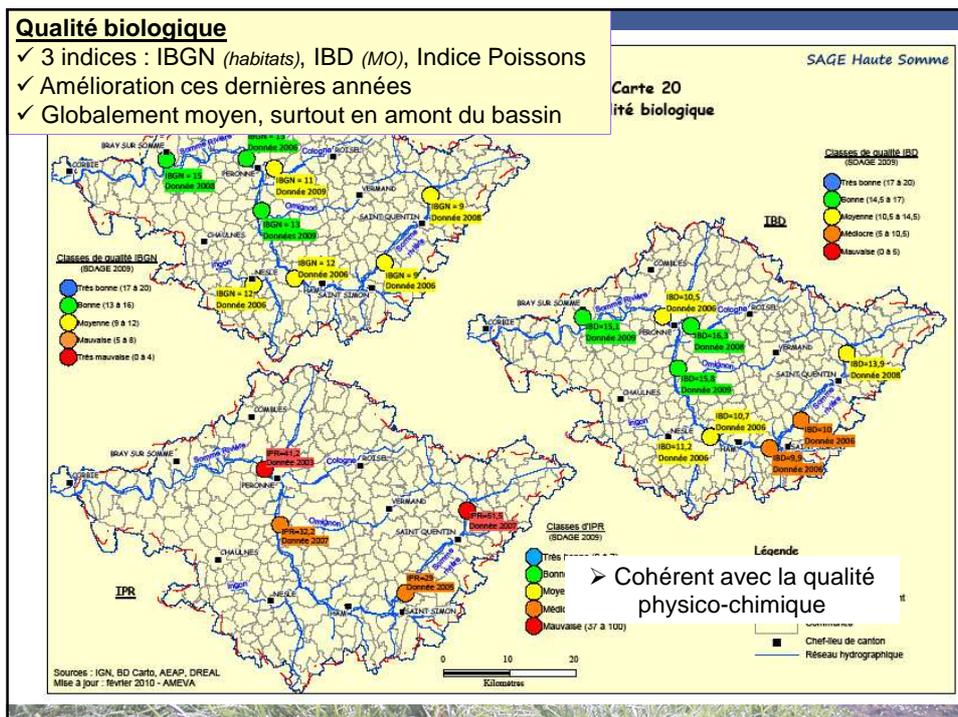
Gestion et protection des milieux naturels

Orientation 4

Atteindre une eau de bonne qualité pour l'ensemble des eaux de surface du territoire afin de remplir les objectifs fixés par la DCE







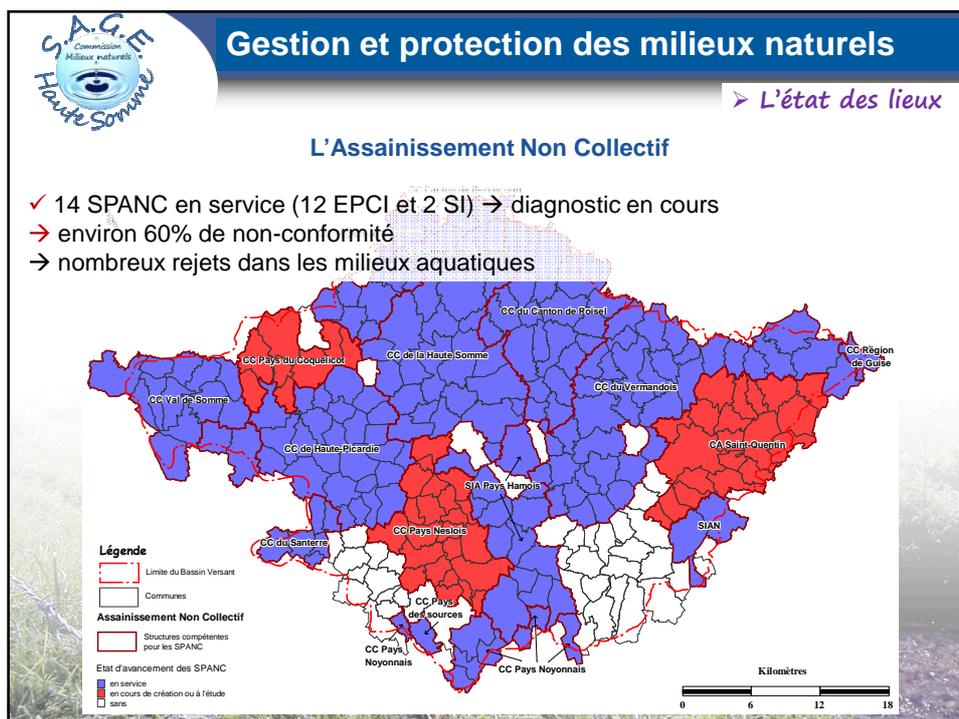
S.A.G.M. Haute Somme
Commission Milieux naturels

Gestion et protection des milieux naturels

Orientation 4 : Atteindre une eau de bonne qualité pour l'ensemble des eaux de surface du territoire
Atteindre les objectifs de la DCE pour chacune des masses d'eau superficielle

➤ *Mesures proposées*

Diagnostic	Mesures
Problématique eutrophisation et envasement des milieux, Concentrations en pesticides importantes	<p>Limiter les apports en substances polluantes (MES, nitrates, pesticides, etc.), dans les milieux aquatiques – (mise en place de MAE selon les enjeux eau, zones humides principalement) – Agir en amont des sous bassins versant</p> <p>Maîtriser la gestion des eaux pluviales en milieu urbain afin d'éviter qu'elles soient directement rejetées dans le milieu naturel</p>
Concentrations en métaux lourds, pesticides	<p>Réduire les rejets de substances prioritaires et prioritaires dangereuses (au titre de la DCE)</p> <p>S'assurer de la compatibilité des autorisations de rejets quels qu'ils soient (industries, urbains ou agricoles) avec la capacité de dilution du milieu naturel</p>



Gestion et protection des milieux naturels

➤ L'état des lieux

L'Assainissement Non Collectif

- ✓ 14 SPANC en service (12 EPCI et 2 SI) → diagnostic en cours
- ➔ environ 60% de non-conformité
- ➔ nombreux rejets dans les milieux aquatiques

Gestion et protection des milieux naturels

Orientation 4 : Atteindre une eau de bonne qualité pour l'ensemble des eaux de surface du territoire
Atteindre les objectifs de la DCE pour chacune des masses d'eau superficielle

Constat/Diagnostic	Rejet industriel sur la Cologne	Mesures
<p>Problématique eutrophisation envasement des milieux , concentrations en pesticides importante</p> <p>Concentrations en pesticides importantes</p> <p>Concentration en métaux lourds, pesticides</p>	<p>Rejet industriel sur la Cologne</p> <p>Objectif de la DCE : réduction des concentrations de rejets quels qu'ils soient (industries, urbains ou agricoles) avec la capacité de dilution du milieu naturel</p>	<p>mesures (MES, nitrates, phosphates) – (mise en place de mesures principalement)</p> <p>milieu urbain afin d'éviter les rejets dans le milieu naturel</p> <p>mesures prioritaires (métaux, pesticides, HAP)</p>
<p>Diagnostic SPANC → environ 60 % de non-conformité par commune</p>	<p>Recenser et caractériser tous les rejets directs et non traités (notamment d'ANC) dans les cours d'eau afin d'y remédier</p>	

 **Gestion et protection des milieux naturels**

Orientation 4 : Atteindre une eau de bonne qualité pour l'ensemble des eaux de surface du territoire
Atteindre les objectifs de la DCE pour chacune des masses d'eau superficielle

➤ Proposition de hiérarchisation

Constat/Diagnostic	Disposition/Mesures	Priorité
Problématique eutrophisation et envasement des milieux, concentrations en pesticides importante	Limitier les apports en substances polluantes (MES, nitrates, pesticides, etc.), dans les milieux aquatiques – (mise en place de MAE selon les enjeux eau, zones humides principalement)	
Concentrations en pesticides importantes	Maîtriser la gestion des eaux pluviales en milieu urbain afin d'éviter qu'elles soient directement rejetées dans le milieu naturel	
Concentrations en métaux lourds, pesticides	Réduire les rejets de substances prioritaires et prioritaires dangereuses (au titre de la DCE)	
	S'assurer de la compatibilité des autorisations de rejets quels qu'ils soient (industries, urbains ou agricoles) avec la capacité de dilution du milieu naturel	
Diagnostic SPANC → environ 60 % de non-conformité par commune	Recenser tous les rejets directs et non traités (notamment d'ANC) dans les cours d'eau afin d'y remédier	

 **Gestion et protection des milieux naturels**



Orientation 5

Sensibiliser la population à la protection des milieux naturels





Gestion et protection des milieux naturels

Orientation 5 : Sensibiliser la population à la protection des milieux naturels

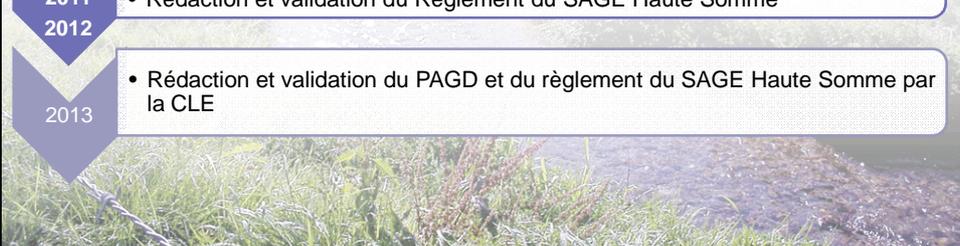
Disposition/Mesures	Priorité
Améliorer les connaissances des riverains sur les bonnes pratiques d'entretien des milieux aquatiques	■
Améliorer les connaissances des riverains et des collectivités sur les espèces invasives et les méthodes de lutttes existantes	■
Communiquer auprès des scolaires (possibilités d'organiser des sessions de sensibilisation sur Méricourt par exemple)	■
Former les personnels techniques des collectivités à une gestion durable des espaces et voiries (plan de désherbage notamment)	■




Echéancier SAGE Haute Somme

Prochaines étapes

Fin 2010 2011	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des mesures en commissions thématiques • Première présentation en CLE en décembre 2010
2011	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation et validation de l'organisation du PAGD – Exemple de fiche action • Validation des mesures du SAGE par la CLE
2011 2012	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction et validation du Plan d'Aménagement et de Gestion durables (PAGD) de la ressource en eau par les commissions thématiques • Rédaction et validation du Règlement du SAGE Haute Somme
2013	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction et validation du PAGD et du règlement du SAGE Haute Somme par la CLE



G.A.G.M.
Commission
Milieux naturels
Haute Somme

Gestion et protection des milieux naturels



Merci de votre attention

